

Le Poulainvillois



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi de 11 h à 12 h 30
et de 14 h à 16 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h
- Jeudi de 11 h à 12 h 30
- Vendredi de 11 h à 12 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Téléphone : 03.22.43.26.16

Télécopie : 03.22.43.51.55

www.ville-poulainville.fr

Messagerie :

m.caridroit@amiens-metropole.com

Dans ce numéro :

Editorial	1
Résumé conseil municipal du 22.05.2015	2
La vie municipale	3-4
Informations	5
La vie associative	6

EDITORIAL

Poulainville va vivre des temps forts dans les prochaines semaines. Le week-end prochain se dérouleront la rède-rie, avec son beau feu d'artifice, la fête locale et une course à pied pour les enfants.

Le dimanche 21 juin, une commémoration de la grande guerre est organisée. Une exposition photo représentant la vie à Poulainville durant cette période sera présentée à la salle des mariages. Toutes ces manifestations sont organisées grâce à la participation de bénévoles, des associations et des élus que je remercie. Je compte vivement sur votre participation.

Une benne à déchets verts à Poulainville

Depuis le 21 mai dernier, et comme dans d'autres communes d'Amiens-Métropole (JDA du 20 mai), une benne à déchets verts est mise à la disposition des Poulainvil-lois. Elle se situe à proximité de la station d'épuration au bout de la rue St Hubert. Cette expérimentation sera pérennisée si les règles d'utilisation sont respectées par chacun d'entre nous. Sa mise à disposition sera améliorée au fil du temps, en fonction des pratiques observées et selon vos remarques. Seuls les déchets verts sont acceptés : produits d'origine végétale issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts (branchages, tontes ...)



RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2015**Taxe d'aménagement de la SCI EXTAND : retrait de la délibération du 09 février 2015**

Un courrier en date du 13 avril de la Préfecture demande à ce que la délibération soit annulée. L'exonération de la taxe d'aménagement pour la SCI Extand n'entre pas dans le cas de figure où l'exonération est autorisée. Le conseil municipal a donc validé cette demande.

Convention Fonds de Concours : effacement de réseaux rue de Coisy

Dans le cadre des aménagements de la rue de Coisy, les travaux d'effacement des réseaux électrique et de communication électronique seront réalisés par la FDE. Amiens-Métropole participe financièrement à cette opération d'effacement. La participation de la commune représente 27.000€ soit 30% de fonds de concours. Le conseil autorise Mr le Maire à signer la convention et vote à l'unanimité cette participation financière.

Révision des différents tarifs applicables dans la commune

Certains tarifs n'ayant pas été modifiés depuis plus de 10 ans, le conseil municipal a donc décidé d'appliquer les tarifs suivants :

Rèderie (à partir de 2016) emplacement de 3m : 5€

Les tarifs des boissons, sandwichs ont été réactualisés à la hausse.

Repas des Aînés : Il est décidé de revoir l'âge de la gratuité des repas pour les aînés. Le repas sera gratuit à partir de 66 ans, les extérieurs paieront 40€, les élus et leurs conjoints paieront 25€,

Les tarifs de la location de la salle des fêtes, des repas cantine, restent inchangés. Les tarifs d'accueil périscolaire et T.A.P seront revus lors d'une prochaine réunion de conseil.

Subventions aux associations

YOGA : 550€ - Poulainville Bougeons Ensemble : 1000€ - ACPG : 700€ - COUNTRY : 500€
S.P.A : 500 € - Association des Parents d'Elèves : 500€ - Association Sportive de Poulainville : 500€ - P'tits sportifs de Poulainville : 500€ - Forains : 100€/forains. Ces subventions seront versées aux associations sur présentation de leurs comptes financiers et rapport d'activités.

Avenant au marché Léo Lagrange

Le contrat se termine le 31 juillet 2015. Afin d'optimiser le document pour le lancement de la nouvelle procédure d'appel d'offres et au regard des Temps d'Activités Périscolaires, il conviendrait de prolonger jusqu'en décembre le marché par un avenant. Voté à l'unanimité.

NETTOYAGE DES CANIVEAUX

A compter du 10 juin, un nettoyage des caniveaux est organisé dans le village. Merci de laisser vos véhicules à l'intérieur des propriétés afin de faciliter le travail de la laveuse.

FETE LOCALE - REDERIE Samedi 13 et dimanche 14 juin 2015

N'oubliez pas notre fête du village ainsi que la rèdeirie qui se tiendra le samedi 13 juin de 11 h à 20 h au centre du village. Les réservations sont closes et nous comptons une centaine d'exposants.

Un feu d'artifice clôturera la journée du samedi. Des manèges enfantins seront à la disposition des enfants le samedi et le dimanche.

Le lundi 15 juin, des tours de manège seront proposés gratuitement pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire. Les enfants non scolarisés à Poulainville pourront retirer les tickets à la mairie le lundi 15 juin à partir de 16h45.

Dimanche 14 juin matin, une course à pied sur route sera organisée pour les enfants par l'Association Sportive de Poulainville.



Dimanche 14 juin à 16h30 en l'église de Poulainville, audition de la classe de chant et du chœur du Centre Musical Cantabile.

APPEL DU 18 JUIN

Rendez-vous à 19 h au Monument aux Morts.

COMMEMORATION DE LA GUERRE 14-18

Une cérémonie de commémoration des 100 ans de la guerre est programmée le 21 juin prochain.

- 10h45 : messe organisée par la Paroisse, en l'église de Poulainville, avec la participation de l'école de musique.
- 12h00 : Cérémonie au monument aux morts.
- 12h15 : Exposition de photos et des travaux d'Ulysse Pérodeau sur la guerre à Poulainville, salle des mariages qui sera suivie du verre de l'amitié.

Dimanche 28 juin : Cani-course organisée par la S.P.A.

Mardi 14 Juillet : Fête Nationale.

A partir de 11 h Dépôt de gerbe au Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur à la Salle des Fêtes.

HORAIRE D'ÉTÉ POUR LE MARCHÉ

Le marché est maintenu tous les mercredis, sur la place de l'école de musique, de 15h30 à 18h.

RAPPEL JOURS DE TONTE-DE BRICOLAGE

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30
- Le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Interdit le dimanche
- Les jours fériés (autre que le dimanche) de 10h à 12h

RAPPEL POUR AUTORISATION D'URBANISME

Travaux soumis à Déclaration Préalable

- Travaux de ravalement et travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant.
- Changements de destination d'un bâtiment existant.
- Travaux qui ont pour effet la création, d'un bâtiment avec emprise au sol inférieure ou égale à 40m².

Travaux soumis à Permis de Construire

Travaux ayant pour effet la création d'une surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure à 40m².

Les demandes d'urbanisme doivent parvenir en Mairie de Poulainville et, depuis le 1er juin 2015, sont envoyées au service de l'urbanisme d'Amiens-Métropole qui traitera les dossiers.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les habitants intéressés pour participer au concours des maisons fleuries sont priées de se faire connaître en renvoyant ce coupon-réponse.

COUPON REPONSE

(à retourner en mairie avant le 04 juillet 2015)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Souhaite participer au concours des maisons fleuries.



REVUE « HISTOIRE ET TRADITIONS DU PAYS DES COUDRIERS »

Dans le numéro 50 de cette revue, deux articles sont consacrés à l'histoire de notre commune. Le premier retrace l'histoire d'un tank allemand qui a terminé son parcours à Poulainville. Le deuxième article détaille le sort des indigents dans notre village au XIX^{ème} siècle.

ENQUÊTES INSEE

1- Enquête statistique sur la santé et les conditions de vie des séniors, du 02 mai au 10 octobre 2015. Cette enquête a pour objectif de mieux connaître les conditions de vie des personnes âgées, leurs difficultés et les aides qu'elles reçoivent. Les résultats, portés à la connaissance des professionnels et du public, vont permettre de mieux cibler les politiques d'aide à la destination des personnes ou familles dans le besoin. Dans notre commune, quelques personnes de 60 ans ou plus seront sollicitées.

2- Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages réalisée entre le 04 mai et le 27 juin 2015. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux enquêtes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Pour ces deux enquêtes, un enquêteur de l'insee, chargé de les interroger, prendra contact avec ces personnes. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

RAPPORT DE MESURE DE CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES

A la demande de parents d'élèves, une prestation de contrôle des niveaux d'exposition du public a récemment été réalisée à proximité du groupe scolaire « Philippe Bovin ».

Les mesures ont été réalisées le 22 avril dernier selon le protocole ANFR 15-3. Le rapport de mesure conclut au respect des valeurs limites d'exposition fixées par le décret du 03 mai 2002. En effet, le niveau global d'exposition se situe en moyenne à 0.4V/m alors que la valeur limite est fixée à 2.8 V/m. Ces valeurs sont rassurantes et représentent un gage de sécurité pour nos enfants.

CPAM

Il n'y aura pas de permanence de la caisse primaire d'assurance maladie avant le mardi 08 septembre 2015.



COURSE SOLIDAIRE ORGANISEE POUR LES ENFANTS POUR AIDER LA RECHERCHE MEDICALE CONTRE LA SCLEROSE TUBEREUSE DE BOURNEVILLE

L'Association Sportive Poulainvilloise propose aux enfants de Poulainville et extérieurs de participer à une course solidaire le **Dimanche 14 juin 2014 à partir de 10 heures** (départ de la course à l'école Philippe Bovin). Trois courses sont proposées selon l'âge de l'enfant :

- 4-6 ans : 400 mètres (départ à 10 heures)
- 6-10 ans : 1,3 km (départ à 10h30)
- 10-13 ans : 2,6 km (départ à 10h30)

Pour une meilleure organisation, une pré-inscription est requise sur le site de l'ASP (www.aspoulainvilloise.com). **La remise des dossards avec la participation de 4 euros** se feront la veille au stand de l'A.S.Poulainvilloise et de l'Association des Parents d'Elèves à la Réderie de Poulainville, ou le jour même de la course, à l'école Philippe Bovin dès 9h30.

Les bénéficiaires de ces courses seront reversés pour moitié à l'A.S.T.B (Association Sclérose Tubéreuse de Bourneville) et le reste pour l'association sportive de Poulainville. Chacun des enfants participant sera récompensé après la course. Un verre de l'amitié sera offert dans la cour de l'école après les courses. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cet événement sportif et festif.

L'ASSOCIATION YOGA DETENTE INFORME :

Pour la 4ème année consécutive, une grande journée yoga pour les élèves licenciés a été organisée à Poulainville, le samedi 28 mars. 60 personnes ont participé. Après une longue séance posturale le matin et un repas pris en commun, elles eurent le bonheur de recevoir l'enseignement de l'école de Rouen sur le thème : « Yoga et harmonie de la santé ».



ON VA DANSER A POULAINVILLE ! L'ASSOCIATION SPORTIVE POULAINVILLOISE OUVRE UNE SECTION DANSE



« Quand je danse, je vole tout simplement, comme un oiseau » extrait du film Billy Elliot

Dès 4 ans, les enfants pourront venir danser et s'amuser le samedi matin. Deux essais gratuits seront proposés début septembre aux enfants de 4 à 13 ans. Venez nombreux nous rejoindre ! Préinscrivez-vous sur www.aspoulainvilloise.com afin d'avoir toutes les informations (dates, horaires et lieu) !